

## LES CHASSEURS FRANCAIS TIRENT SUR L'EUROPE

Ces temps-ci les chasseurs écrivent vraiment beaucoup.

Grâce au Courrier-Picard, nous avons appris que Mr Hamelin, Président des Fédérations de Chasse, avait adressé une lettre à tous les parlementaires français leur demandant de se prononcer contre l'Acte Unique Européen, ou, au moins de tout faire pour exclure l'Environnement de cette disposition (plutôt fâcheux au moment de la maxipollution du Rhin). Il craint en effet que, les dispositions communautaires étant désormais prise à la majorité simple, les chasses illégales dites "traditionnelles" soient -enfin- interdites.

La chasse de printemps en Aquitaine et l'ouverture trop précoce de la chasse au gibier d'eau sont les deux principales raisons pour lesquelles la France est traduite devant la Cour Européenne de Justice à Luxembourg. La France viole la Directive Européenne de 1979 pour la conservation des oiseaux sauvages qui a force de loi dans tous les pays membres de la C.E.E.

1987 sera l'année européenne de l'Environnement.

Mr Carignon fera-t-il appliquer la loi ou continuera-t-il à tolérer tous les abus cynégétiques contre les souhaits de 76% de français ?

D. LALANDE

